

Définition des droits fondamentaux de l'homme

Cette déclaration des droits fondamentaux de l'homme que les deux parties s'engagent à respecter est équivalente à la déclaration internationale des droits de l'homme et aux dispositions du même ordre que renferment la plupart des constitutions nationales, avec peut-être une insistance plus marquée sur les droits sociaux, économiques et religieux des minorités.

Accord sur les mesures de transition

Comme son titre l'indique, cet accord vise à régler certains des problèmes que soulèvera l'établissement d'une administration nouvelle et indépendante en Indonésie. Il renferme donc un assez grand nombre de clauses, dont toutes ne sont pas strictement connexes. En résumé, ces clauses stipulent que:

- a) Les deux parties reconnaissent aux populations des diverses régions de l'Indonésie le droit de disposer d'elles-mêmes;
- b) Les pouvoirs gouvernementaux du Gouverneur général néerlandais de l'Indonésie sont transmis à la République des États-Unis d'Indonésie; les chefs politiques et les fonctionnaires sont par le fait même libérés de leur serment d'allégeance à la reine des Pays-Bas;
- c) Tous les droits et obligations de droit public et privé de l'Indonésie sont transférés à la République des États-Unis d'Indonésie;
- d) Les engagements découlant d'accords internationaux conclus par les Pays-Bas au nom de l'Indonésie sont assumés par la République d'Indonésie;
- e) Les règlements légaux et ordonnances administratives restent en vigueur jusqu'à ce qu'ils soient révoqués ou modifiés par les organes compétents de la République d'Indonésie.
- f) Le Royaume des Pays-Bas favorisera l'admission des États-Unis d'Indonésie dans l'Organisation des Nations Unies.

Le transfert de la souveraineté

Le 27 décembre, lors d'une cérémonie qui se déroula au Palais royal d'Amsterdam, la reine des Pays-Bas signa l'acte de transfert, mettant ainsi fin à trois siècles et demi de domination hollandaise sur les îles indonésiennes. M. Mohammed Hatta, Premier ministre de la nouvelle République des États-Unis d'Indonésie, reçut l'acte de transfert au nom de son pays. À Jakarta (où a remis en honneur l'ancien nom indonésien de la ville de Batavia) eut lieu presque en même temps une cérémonie analogue, à laquelle participaient le haut commissaire des Pays-Bas et le Premier ministre suppléant de la République d'Indonésie.

Le Premier ministre du Canada, M. Saint-Laurent, a fait parvenir au Premier ministre des Pays-Bas et au Premier ministre de la République des États-Unis d'Indonésie les messages suivants, par lesquels il leur exprima les vœux du Canada et leur annonçait que le Gouvernement canadien reconnaissait pleinement la République des États-Unis d'Indonésie.